pouvoir constituant et la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la dissolution, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Le gouvernement de combat trouva en lui un adversaire constant. Après avoir voté contre la circulaire Pascal, la loi sur l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, M. Delacroix se prononça contre le septennat, la loi contre les maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota pour les amendements Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections du 20 janvier 1876, il fut désigné par les comités républicains comme candidat au Sénat dans Eure-et-Loir et il signa, avec M. Labiche, une profession de foi dans laquelle on lisait : « La République est constituée. Nous avons désiré son avénement, nous soutiendrons avec énergie son existence, parce que nous avons la ferme conviction que, seule aujourd'hui, la République peut être le gouvernement de la réparation et de la réconciliation ; que, seule, elle peut assurer à notre patrie l'ordre et la liberté, la paix et le progrès. » Il fut élu sénateur par 311 voix. M. Delacroix a constamment voté au Sénat avec les républicains et il a signé le manifeste des sénateurs de la gauche contre la nomination du nouveau ministère de combat présidé par M. de Broglie, le 17 mars 1877, et voté, le 22 juin suivant, contre la dissolution de la Chambre des députés.

*** DELACROIX** (Auguste), peintre français. — Né à Boulogne-sur-Mer en 1809, il est mort dans cette ville en 1868. A partir de 1864, il n'envoya plus rien aux Salons de peinture.

*** DELACUISINE** (Élisabeth-François), magistrat et érudit français, né à Chalon-sur-Saône en 1795, mort à Dijon en 1874. Reçu avocat en 1818, il devint successivement procureur du roi à Chalon au mois de décembre de la même année, substitut du procureur général à Dijon (1824), conseiller à la cour de cette ville (1820) et président de chambre (1859). Il fut mis à la retraite et nommé président honoraire en 1865. Après le 2 décembre, il avait fait partie de la commission mixte qui frappa les républicains de proscription dans le département de Saône-et-Loire. En 1841, M. Delacuisine publia : *De l'administration de la justice criminelle en France depuis la réforme de la législation* (in-8°), ouvrage dans lequel il indiqua des changements qu'il désirait voir introduire dans la législation relative au jury, et présenta des observations sur le droit de grâce et les diverses fonctions publiques près les cours d'assises. Il se prononça pour qu'on enlevât au jury le droit d'admettre des circonstances atténuantes et qu'on le confiât aux juges; pour qu'on supprimât les circonstances atténuantes dans certains crimes; pour qu'on instituât un jury spécial pour les crimes commis contre la chose publique et les délits de presse, la banqueroute frauduleuse, etc. Depuis lors, il publia successivement : *De l'esprit public dans l'institution du jury et des moyens d'en empêcher la ruine* (Paris, 1845, in-8°); *De l'influence légitime de la magistrature sur les décisions du jury* (1847, in-8°); *Traité du pouvoir judiciaire dans la direction des débats criminels* (Paris, 1843, in-8°). Comme historien, ce savant magistrat a écrit : les *Esquisses dijonnaises, municipales et parlementaires* (Dijon, 1849, in-8°), qui obtinrent une mention au concours des antiquités nationales; le *Parlement de Bourgogne, depuis son origine jusqu'à sa chute* (Dijon, 1857, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage est précédé d'un *Discours préliminaire sur la ville de Dijon et ses institutions les plus reculées*, dans lequel l'auteur a refondu ses *Esquisses dijonnaises*. Il donna une deuxième édition du *Parlement de Bourgogne*, revue et considérablement augmentée (Dijon, 1864, 3 vol. in-8°). Comme complément de cet ouvrage, M. Delacuisine a publié un *Choix de lettres inédites*, écrites par Nicolas Brulart à Louis XIV, au prince de Condé, à Mazarin, à Colbert, etc., et de celles qu'il reçut du roi et des mêmes personnages dans l'exercice de ses fonctions de premier président du parlement de Bourgogne, de 1657 à 1692, accompagnées de notes et précédées d'une étude historique (Dijon, 1859, 2 vol. in-8°). Reçu membre de l'Académie de Dijon en 1844, M. Delacuisine fut cinq fois président de cette assemblée de 1849 à 1863. Sous sa présidence et sur son initiative, l'Académie de Dijon a fait placer sur la façade des hôtels ou maisons de cette ville qui ont vu naître ou qui ont été habités par des hommes célèbres des plaques de marbre commémoratives, qui rappellent au voyageur les illustrations de la Bourgogne.

*** DELAFOSSE** (Gabriel), minéralogiste français. — Il est né à Saint-Quentin en 1796. M. Delafosse a pris sa retraite, et il est professeur honoraire à la Faculté des sciences et au Muséum de Paris. Citons, parmi les ouvrages que nous n'avons pas mentionnés : *Leçons d'histoire naturelle* (1855, in-8°); *Nouveau cours de minéralogie, comprenant la description de toutes les espèces minérales avec leurs applications directes aux arts* (1858-1862, 3 vol. in-8°, avec atlas); *Rapport sur les progrès de la minéralogie* (1867, in-8°).

DELAGOA (baie de). V. LORENZO-MARQUEZ, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

DELAINE s. m. (de-lè-ne). Mousseline de laine.

*** DELALAIN** (Auguste-Henri-Jules), imprimeur et libraire. — Il est mort subitement à Paris le 16 juillet 1877. Il a obtenu, pour des ouvrages édités par lui, des médailles aux Expositions universelles de 1855 et de 1862, et il a présidé en 1867 le congrès général des imprimeurs de France, qui s'est réuni à Paris à l'occasion d'un nouveau projet de loi sur la presse. Outre les ouvrages que nous avons cités, M. Jules Delalain en a écrit un certain nombre d'autres, parmi lesquels nous citerons : *Annuaire de la librairie* (1860-1864, in-12); *Législation française et belge de la propriété artistique et littéraire* (1854, in-12); *Nouvelle législation des salles d'asile* (1855, in-12); *Recueil des conventions conclues par la France pour la reconnaissance des droits de propriété littéraire et artistique* (1866, in-12); *Annuaire des titres honorifiques de l'instruction publique* (1867, in-12); *Historique de la propriété des brevets d'imprimeur* (1869, in-8°); *Législation des établissements libres d'instruction secondaire* (1871, in-12); *Plan d'études des lycées* (1872, in-12); les *Pénitents blancs et les pénitents bleus de Montpellier* (1875, in-12), etc.

*** DELAMARE** (Prosper) et non **DELAMARRE**, littérateur français. — Outre les recueils que nous avons cités et de nombreuses pièces de vers qui ont paru dans le *Corsaire*, le *Musée des familles*, la *Gazette de Paris*, le *Tintamarre*, etc., il a publié : *Paradis et parterre*, pot-pourri en sonnets (1872, in-12).

DELAMARRE (Edouard-François-Désiré), administrateur et homme politique, né à La Mailleraye (Seine-Inférieure) en 1797. Il est neveu du baron Bignon, qui fut ministre en 1815. Notaire dans les dernières années de la Restauration, il vendit sa charge et il entra, après la révolution de 1830, dans l'administration. D'abord sous-préfet de Clamecy, il donna des preuves de dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1832, devint préfet du Cantal en 1833, des Landes en 1840, de la Creuse en 1842, et il conserva ces fonctions jusqu'à la chute de Louis-Philippe. Rentré alors dans la vie privée, il se tint à l'écart jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ayant fait acte d'adhésion complète au régime qui venait d'imposer le despotisme à la France, il fut appuyé par l'administration comme candidat au Corps législatif dans la circonscription de Guéret (Creuse), et élu député en 1852. M. Delamarre fut successivement réélu, dans les mêmes conditions, en 1857, 1862 et 1869. Il vota toutes les mesures de compression proposées par le gouvernement, applaudit aux guerres ruineuses qui furent faites, notamment à la guerre contre le Mexique et à la guerre contre l'Allemagne, et rentra dans la vie privée à la révolution du 4 septembre 1870. M. Delamarre avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1864.

DÉLAMPOURDAGE s. m. (dé-lan-pour-da-je — du préf. *dé*, et de *lampourde*). Action d'ôter les lampourdes des laines.

DELAPLANCHE (Eugène), sculpteur français, né à Paris-Belleville en 1836. Elève de Duret et de l'Ecole des beaux-arts, il exposa au Salon de 1861 un buste de jeune fille, à celui de 1863 un *Petit pâtre*, et remporta le grand prix de Rome en 1864. M. Delaplanche partit alors pour l'Italie, d'où il envoya un *Enfant monté sur une tortue*, exposé en 1866, et une statue en plâtre, un *Pecoraro*, qui lui valut une médaille au Salon de 1868. De retour à Paris, il exécuta son *Eve après le péché*, qui parut en marbre au Salon de 1870 et lui fit décerner une nouvelle médaille. Cette statue, extrêmement remarquable, mit tout à fait en évidence le jeune sculpteur. Elle fut achetée par l'Etat et elle figure aujourd'hui au musée du Luxembourg. Au Salon de 1872, M. Delaplanche exposa le *Message d'amour*, statue en plâtre, et *Sainte Agnès*, statue en pierre pour l'église Saint-Eustache. Il envoya au Salon de 1873 une *Sainte Agnès* en marbre et un groupe en plâtre, l'*Education maternelle*, œuvre pleine de charme qui affermit sa réputation. Sa ravissante statue, le *Message d'amour*, exécutée en marbre, reparut au Salon de 1874 et fut achetée par l'Etat pour le musée du Luxembourg. A la même exposition, M. Delaplanche envoya un groupe en marbre, *Agar et Ismaël*, et un buste en marbre de *Livie*. Avec l'*Education maternelle*, en marbre, on vit de lui, à l'Exposition de 1875, l'esquisse d'un *Monument élevé à la mémoire de l'évêque Affreingue*, à Boulogne-sur-Mer, et un buste en marbre. Enfin, nous citerons de lui : une *Vierge*, statue en pierre pour l'église Saint-Joseph, œuvre d'une grande beauté; un buste en marbre de *Mme E. Doche* (1876) et l'*Harmonie*, statue en plâtre (1877), œuvre exquise, à la tête inspirée, aux formes élégantes et pures. Parmi les travaux de M. Delaplanche qui n'ont point été exposés, nous mentionnerons : la *Charpente et la Terrasse*, fronton du nouvel Opéra; *Saint Joseph* et l'*Enfant Jésus*, statues en pierre pour l'église Saint-Joseph. M. Delaplanche a été décoré de la Légion d'honneur en 1876. Il a pris rang parmi les artistes qui font le plus d'honneur à notre jeune école de sculpture. Ce n'est pas seulement un statuaire qui possède à fond son art; c'est un esprit ingénieux, plein de goût, cherchant à sortir des routes battues et à rendre le marbre expresssif, tout en restant dans les données de l'art élevé et du grand style. M. Delaplanche s'est également adonné à la peinture, et il a exposé quelques tableaux.

*** DELAPORTE** (Michel), vaudevilliste. — Atteint depuis quelques années d'une cécité presque complète, il venait d'être opéré de la cataracte, lorsqu'il mourut à Paris en 1872. Parmi les dernières pièces qu'il a écrites soit seul, soit en collaboration, nous citerons : le *Pied de mouton* (1860); les *Trois fils de Cadet Roussel*, en trois actes (1860); *Un Hercule et une jolie femme* (1861); la *Comtesse Mimi*, en trois actes (1862); *Monsieur et Madame Denis* (1862); l'*Auteur de la pièce* (1864); *Une femme qui bat son gendre* (1864); *Une femme, un melon et un horloger* (1864); les *Ficelles de Montempoivre* (1864); les *Filles mal gardées* (1865), en trois actes; le *Sommeil de l'innocence* (1865); *Madame Ajax* (1866), en trois actes; la *Dame aux giroflées* (1866); l'*Ange de mes rêves* (1867), en trois actes; le *Marquis d'Argencourt* (1867), en trois actes; *Madame Pot-au-Feu* (1869). Citons encore : le *Baudet perdu* et le *Dernier des gaillards*, avec Varin; la *Bande noire*, drame, avec Paul Foucher (1866); *Ces scélérates de bonnes*, vaudeville, avec Laurencin, etc.

*** DELAPORTE** (Marie), actrice française. — En 1868, elle partit pour la Russie, se rendit à Saint-Pétersbourg et débuta au théâtre Michel dans le rôle de Jeannine des *Idées de Mme Aubray*. Son succès fut complet, et l'engagement qu'elle avait signé fut prolongé jusqu'en 1874. De retour à Paris, elle fit sa rentrée au Gymnase dans le rôle de Gilberte de la pièce de même nom, d'Emile Augier. Elle interpréta ce rôle en habile comédienne, avec une justesse parfaite de diction. Dans le rôle de Frou-Frou, qu'elle aborda en 1875, elle ne put faire oublier Mlle Desclée. Son succès néanmoins fut incontestable. Comme par le passé, Mlle Delaporte excelle dans les rôles d'ingénues, de bourgeoises chastes et sensibles. Au commencement de 1877, elle est allée donner des représentations à Monaco et en Italie.

DELAPORTE (le Père A.), écrivain ecclésiastique français, né à Domfront (Orne) en 1829. Il reçut l'ordre de la prêtrise, entra dans la congrégation des prêtres de la Miséricorde et prit le grade de docteur en théologie. M. Delaporte est devenu professeur de dogme à la Faculté de théologie de Bordeaux et chanoine honoraire de cette ville. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Bataille au coin du feu pendant une mission* (1858, in-18); *Bataille au bord du chemin* (1860, in-18); *Imitation de saint Vincent de Paul* (1860, in-18); la *Critique et la tactique* (1863, in-8°); le *Diable existe-t-il et que fait-il?* (1863, in-18); les *Hommes noirs* (1864, in-18); le *Problème économique et la doctrine catholique* (1867, in-8°); les *Fastes de la guerre d'Orient pendant les croisades* (1867, in-8°); les *Volontaires de Pie IX* (1868, in-8°); *Philosophie de l'Internationale* (1871, in-12); les *Croisades et le pays latin de Jérusalem* (1873, in-8°), etc.

DELAPORTE (Louis-Marie-Joseph), marin français, né en 1842. Admis à l'Ecole navale en 1858, il devint aspirant en 1860 et enseigne en 1864. Envoyé dans les mers de Chine, M. Delaporte prit part, de 1866 à 1868, à l'expédition qui eut pour objet d'explorer le May-kong, d'abord sous les ordres de M. de Lagrée, puis sous ceux de M. Francis Garnier. Cette expédition eut pour résultat de constater que le May-kong, par suite des rapides et des fréquents ressauts qui en obstruent le cours, était impropre à l'établissement d'une navigation régulière; mais en même temps elle permit de constater l'existence d'une route relativement facile entre notre colonie de la Cochinchine et l'intérieur de la Chine, la route du Tonquin. Durant ce voyage, M. Delaporte se distingua d'une façon toute particulière par sa vive intelligence. Il fut promu lieutenant de vaisseau en 1869. En 1872, le gouvernement décida d'envoyer une expédition scientifique destinée à la reconnaissance du Tonquin et de son fleuve et tout à fait distincte de celle de M. Francis Garnier dans le Yun-nan. M. Delaporte fut choisi pour la diriger; mais les événements tout à fait imprévus qui eurent lieu dans le Tonquin et durant lesquels Francis Garnier trouva la mort firent ajourner l'entreprise. Quelque temps après, M. Delaporte fut chargé d'explorer le Camboge, dont il étudia les monuments. Il a rapporté de ce voyage des antiquités fort curieuses, qui ont été déposées au château de Compiègne, où elles forment le Musée khmer ou cambogien, et il a écrit sur sa mission un remarquable rapport qui a paru dans le *Journal officiel* en avril 1874. En outre, il a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie* (février 1875), sous le titre de : le *Camboge et les régions inexplorées de l'Indo-Chine centrale*, un intéressant aperçu des notions acquises sur les contrées qui environnent notre colonie de Cochinchine et sur les études qui restent à poursuivre dans la Cochinchine française et au Camboge. M. Delaporte est officier de la Légion d'honneur.

*** DELASIAUVE** (Louis-Jean-François), médecin français. — Ancien président de la Société de médecine de la Seine et de la Société médico-psychologique, il est membre de la Société d'anthropologie et d'autres sociétés savantes. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Nature et degré de l'enseignement qu'il convient de donner dans les écoles primaires* (1848, in-8°); *Un an de révolution* (1849, in-12); *De l'enseignement clinique dans les hôpitaux* (1858, in-8°); *Des principes qui doivent présider à l'enseignement des idiots* (1859, in-8°); *Confusion politique, dangers, causes et remèdes* (1873, in-8°); la *Solution du problème gouvernemental* (1874, in-8°), etc.

*** Délassements-Comiques**, théâtre de Paris. — En 1870, les Délassements-Comiques avaient pour directeur M. Roland, qui joua un rôle des plus patriotiques lors de la prise du Bourget; la bravoure dont il fit preuve lui valut la croix de la Légion d'honneur. Le théâtre fut incendié par la Commune en 1871. Peu de temps après, un impresario eut l'idée de faire revivre les Délassements-Comiques en donnant ce nom à une petite salle de spectacle sise dans le faubourg Saint-Martin et qu'on appelait théâtre des Nouveautés. Son entreprise ne tarda pas à péricliter, et, quelques mois plus tard, il y renonçait. Son successeur, M. Chédivy, fut plus heureux au début; mais malheureusement ses succès ne furent pas de longue durée. Après lui, le théâtre des Délassements-Comiques ne joua plus pendant longtemps que d'une façon intermittente. Diverses directions s'y succédèrent avec la rapidité des étoiles filantes. Un jour cependant, un impresario rêva de faire de ce théâtricule une des plus élégantes salles de Paris; c'est de cette qualification que les Délassements-Comiques se trouvaient ornés sur l'affiche. Pour réaliser ce projet, il enrôla parmi ses artistes féminins le ban et l'arrière-ban des cocottes. Il eut pendant quinze jours un succès de curiosité. Plusieurs gommeux des boulevards louaient les avant-scènes pour faire la roue devant ces dames, qui, n'ayant jamais mis le pied au Conservatoire et ne possédant pas la plus petite notion de l'art dramatique, chantaient comme des pintades et jouaient comme des dindes. En revanche, elles étaient maquillées des pieds à la tête, et les Délassements-Comiques étaient plutôt une exposition de peinture qu'un sanctuaire dramatique. Thalie avait cédé la place à Vénus impudique, et les ouvreuses complaisantes suffisaient à peine pour porter à ces dames les correspondances de ces messieurs des avant-scènes et des fauteuils.

Heureusement pour la morale, qui reprend toujours ses droits tôt ou tard, ces tentatives d'un succès de mauvais aloi échouèrent devant l'indifférence du public. Nouvelle fermeture des Délassements-Comiques.

En 1874, les Délassements-Comiques rouvrirent leurs portes sous la direction de M. Lemonnier, qui essaya inutilement d'attirer les spectateurs en jouant le répertoire du théâtre Déjazet, dont il venait d'abandonner les rênes. Il dut se retirer quelques mois après.

De 1874 à 1877, les Délassements-Comiques passèrent en dix mains différentes sans rencontrer un seul succès. Aujourd'hui, ils sont sous la direction d'un compositeur de talent, M. Georges Rose, qui sera peut-être plus heureux que ses devanciers.

Le répertoire des nouveaux Délassements forme un bien mince bagage dramatique. Comme pièces qui eurent une certaine vogue, nous citerons : les *Mémoires d'un flageolet*, folie-vaudeville en quatre actes, de MM. Delilia et Charles Lesenne, et une revue, *V'là qu'ça glisse*, de Félix Savard, qui atteignit la centième représentation. Un pareil prodige ne s'est passé qu'une fois dans la modeste salle du faubourg Saint-Martin.

Malgré ses dimensions tout à fait exiguës, le théâtre des Délassements-Comiques est agencé comme nos grandes salles dramatiques; mais les coulisses et les loges des artistes, par exemple, présentent un spectacle des plus curieux. Les acteurs et les actrices sont entassés dans un long couloir large à peine de 2 mètres. Une des loges, où toutes les dames qui ne sont pas des étoiles s'habillent en commun, a reçu le nom pittoresque de bain à quatre sous.

DELATTRE (Eugène), avocat et membre du conseil municipal de Paris, né à Ramburelles (Somme) le 30 janvier 1830. M. Delattre, républicain ardent et énergique, commença à se faire connaître en 1869 par la campagne qu'il fit dans les réunions publiques, à Paris, pour soutenir la candidature de Henri Rochefort au Corps législatif. On le vit alors se multiplier et prononcer un grand nombre de discours qui ne brillaient pas par la variété. Lié avec Gambetta, il fut nommé, après le 4 septembre 1870, par ce dernier devenu ministre de l'intérieur, préfet de la Mayenne. Après l'armistice, il donna sa démission et revint à Paris, où il reprit l'exercice du barreau.

Les électeurs républicains de la Villette ont nommé M. Delattre membre du conseil municipal par 2,915 voix contre 761 données à M. Richard, conseiller sortant, également républicain, mais d'une nuance plus modérée. On lui doit quelques écrits, entre autres : les *Etrangleurs de Bourse, Illégalités de l'escompte des valeurs cotées à la Bourse de Paris* (1866, in-8°).

*** DELAUNAY** (Charles-Eugène), mathématicien français. — Il est mort le 6 août 1872. En 1870, il succéda à M. Leverrier comme directeur de l'Observatoire. Pendant un voyage qu'il fit à Cherbourg en 1872, il monta sur une péniche, avec son beau-frère, M. Millaud, contrôleur général des postes, et alla du port à la digue avec deux marins. Au retour de cette excursion, le vent ayant soufflé avec une extrême violence, la péniche sombra avec tous les passagers. Dans la soirée, le corps de M. Delaunay vint s'échouer dans une des criques de l'île Pelée. La mort de ce savant, universellement estimé et respecté, produisit la plus vive sensation. Dans les dernières années de sa vie, il s'était occupé d'une façon toute spéciale de la théorie de la lune. Les derniers écrits qu'il fit paraître sont : *Ralentissement de la rotation de la terre* (1866, in-8°); les *Saisons* (1868, in-8°); *Rapport sur les progrès de l'astronomie* (1867, in-8°).

DELAUNAY (Jules-Elie), peintre francais, né à Nantes en 1827. Il vint étudier la peinture à Paris sous la direction de Lamothe, puis sous celle de H. Flandrin, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix de Rome en 1856. M. Delaunay alla compléter son instruction artistique en Italie. Un de ses envois, la *Leçon de flûte*, figura au Salon de 1859 et lui valut une 3e médaille. De retour en France, il a exposé des œuvres remarquables par l'élévation du style et la science du dessin. Nous citerons de lui : le *Serment de Brutus*, *Mort de la nymphe Hespérie* (1863); la *Communion des apôtres*, *Vénus* et deux aquarelles représentant un *Spahi* et la *Tempête* (1865); deux portraits (1866); la *Peste à Rome*, son œuvre capitale, et le *Secret de l'amour* (1869); *Mort de Nessus*, le *Calvaire* (1870); *Diane* et un portrait (1872); deux portraits (1873); *David triomphant*, belle figure d'un modelé savant, et deux portraits (1874); trois portraits (1875); *Ixion précipité dans les enfers* (1876), morceau d'une grande vigueur; deux portraits (1877). Citons encore de M. Delaunay les peintures qu'il a exécutées dans la chapelle des Dames de la Visitation Sainte-Marie, à Nantes; douze figures personnifiant les ministères, au conseil d'Etat; les quatre grands prophètes, à l'église Saint-François-Xavier, etc. Cet artiste savant et très-estimé des connaisseurs a obtenu des médailles en 1863, 1865, 1867, et la croix de la Légion d'honneur cette dernière année.

DELAUNAY (Ferdinand), littérateur français, né à Fontenay (Calvados) en 1838. Il s'est fait connaître par des ouvrages de critique historique et religieuse qui attestent une remarquable érudition. Nous citerons de lui : *Du panthéisme et du spiritualisme dans leurs rapports avec les sciences physiques et naturelles* (1859, in-12); *Tempérament physique et moral de la femme* (1862, in-16); le *Suffrage universel et l'instruction primaire* (1863, in-8°); le *Cinquième Evangile de M. Renan* (1863, in-8°); *Leçon d'histoire et de charité à un jésuite, le Père Félix* (1864, in-18); les *Actes des apôtres, traduction et commentaire* (1865, in-12); *Philon d'Alexandrie* (1867, in-8°), ouvrage très-remarquable, qui a été couronné par l'Académie française; *Histoire de la campagne de France, 1870-1871* (1871, in-8°); *Sur les origines du christianisme* (1872, in-12); *Moines et sibylles dans l'antiquité judéo-grecque* (1874, in-8°), ouvrage plein d'érudition, également couronné par l'Académie française.

*** DELAVAU** (François-Charles), homme politique français. — Il est mort en novembre 1876. De 1870 à 1873, il avait vécu dans la retraite. Sous le gouvernement de combat, il fut nommé maire et, l'année suivante, il devint membre du conseil général de l'Indre. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il se porta candidat au Sénat, fit une profession de foi bonapartiste et ne fut point élu.

DELBÈS (Jean-Armand-René), vaudevilliste et dramaturge français, mort le 30 novembre 1871. Il est moins connu que son collaborateur Marquet, avec lequel il a donné, outre *Paquette et Grivet*, paysannerie en un acte que l'on joue encore de temps en temps : aux Bouffes-Parisiens : les *Lutteuses*, folie-vaudeville en un acte (1867); *Un faux né en carnaval*, vaudeville en deux actes (1868); *A Charenton!* folie en un acte; aux Folies-Saint-Germain (Cluny) : l'*Ecaillère africaine*, bouffonnerie en un acte, musique de Georges Douay (1867); aux Folies-Marigny : *Une farce de fumiste*, folie-vaudeville en un acte (1867); *Un merlan frit*, folie en un acte, musique de G. Douay (1868); le *Tuyau de poêle*, vaudeville en un acte; *Ce bon roi Dagobert*, opérette bouffe en un acte, musique de G. Douay (1869); à Beaumarchais : les *Mystères de la Cité*, drame en cinq actes et neuf tableaux (1867); *Jeanne la Maudite*, drame en cinq actes, précédé de la *Nuit du meurtre*, prologue; les *Entraînements du crime*, drame en cinq actes et six tableaux (1869). A la mort de Marquet, il cessa de travailler pour le théâtre. — Une demoiselle DELBÈS débuta à l'Opéra, avec Laget, le 2 juillet 1845, dans la *Juive*, sans obtenir un bien grand succès.

*** DELDEVEZ** (Edouard-Marie-Ernest), compositeur et violoniste. — Il est devenu chef d'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire et chef d'orchestre de l'Opéra après la mort d'Hainl en 1873. Outre des compositions musicales, il a publié un ouvrage qui abonde en détails intéressants et qui a pour titre : *Curiosités musicales, notes, analyse, interprétation de certaines particularités contenues dans les œuvres des grands maîtres* (1873, in-8°). M. Deldevez a été décoré en 1874.

*** DELEAU** (Nicolas), médecin français. — Il est mort à Paris en 1862.

*** DELEBECQUE** (Germain-Joseph), homme politique français. — Il est mort à Paris en décembre 1875.

DÉLECTABILITÉ s. f. (dé-lè-kta-bi-li-té — rad. *délectable*). Qualité de ce qui est délectable.

Délégation du gouvernement de la Défense nationale. Le gouvernement du 4 septembre, se voyant sur le point d'être investi dans Paris, décida l'envoi à Tours d'une délégation chargée d'organiser la défense en province. M. Crémieux, l'un des délégués, partit de Paris le 12 septembre 1870; MM. Glais-Bizoin et Fourichon le suivirent deux jours après, et M. Gambetta partit en ballon, le 8 octobre, pour les rejoindre. Plus tard, quand la ville de Tours se trouva elle-même menacée par les armées allemandes, la délégation transporta son siége à Bordeaux. V. DÉFENSE NATIONALE (gouvernement de la), dans ce *Supplément*.

*** DÉLÉGUÉ** s. m. — Nom donné, sous la Commune de Paris de 1871, à ceux de ses membres qui remplissaient les fonctions de ministre : il y avait un délégué à la guerre, aux affaires extérieures, etc.

— **Encycl.** Administr. *Délégués cantonaux*. La loi du 15 mars 1850 a créé des *délégués* cantonaux et communaux pour la surveillance de l'enseignement primaire. Ils sont nommés pour trois ans par les conseils départementaux et peuvent être réélus. Leurs fonctions sont gratuites; mais, après deux ans d'exercice, ils peuvent être nommés inspecteurs de l'enseignement primaire. Ils inspectent les écoles et font des rapports qu'ils remettent entre les mains de l'inspecteur de l'enseignement primaire.

D'après un décret du 21 mars 1855, des femmes pourvues d'un certificat d'aptitude furent appelées à inspecter les salles d'asile, sous le titre de *déléguées*, et on leur affecta un traitement annuel.

DELEHELLE (Jean-Charles-Alfred), compositeur, né à Paris en 1826. Elève du Conservatoire, il prit des leçons d'Hippolyte Colet et d'Adolphe Adam, et il obtint le grand prix de composition musicale en 1851. M. Delehelle a composé la *Cantate du prisonnier*, paroles d'Edouard Monnais, et quelques opéras-comiques qui ont été représentés aux Bouffes-Parisiens et à l'Athénée. Nous citerons : l'*Ile d'amour*, opérette en un acte (1859), paroles de Camille Du Locle, et *Polichinelle*, opéra-comique (1873), paroles de Léon Morand et Gustave Vattier.

DÉLÉPHAT, nom d'une divinité des Syriens et des Chaldéens, la même que la Vénus des Grecs, selon Hésychius.

*** DELEPIERRE** (Octave), littérateur belge. — Outre les ouvrages de cet érudit que nous avons cités, nous mentionnerons : *Examen de ce que renferme la bibliothèque du Musée britannique* (1846, in-18); *Histoire littéraire des fous* (1860, in-8°); *Analyse des travaux de la Société des philobiblions de Londres* (1862, in-8°); *Un point curieux des mœurs privées de la Grèce* (1861, in-8°); la *Parodie* (1871, in-16); *Supercheries littéraires, pastiches, suppositions d'auteur* (1872, in-8°); *Essai historique et bibliographique sur les rébus* (1874, in-8°); *Tableau de la littérature du centon chez les anciens et chez les modernes* (1875, 2 vol. in-4°), etc.

DÉLÉRENGUI-BOUÇANTOU, le plus élevé des esprits bienfaisants de l'ordre immédiatement supérieur à ceux qui vivent auprès des hommes, dans la religion lamaïque. (Jacobi.)

*** DELESCLUZE** (Louis-Charles), publiciste et homme politique français. — Il est mort en mai 1871. Delescluze rédigeait, depuis la suppression de l'autorisation préalable (1869), le journal le *Réveil*, organe radical, et qui tenait un langage vraiment énergique, lorsque, au début de 1870, le prince Pierre Bonaparte tua Victor Noir; on sait quelle fut, à la nouvelle de ce meurtre, l'émotion du public parisien, et l'on crut un instant que la fin de l'Empire était venue.

Au jour fixé pour l'enterrement de la malheureuse victime, la foule était nombreuse à Auteuil et comptait dans ses rangs des hommes qui voulaient profiter de l'émotion populaire pour tenter contre l'Empire un mouvement insurrectionnel. Les partisans de la lutte voulaient que l'on conduisît le cercueil de Victor Noir jusqu'au cimetière du Père-Lachaise; mais Delescluze, qui était lui aussi venu à Auteuil, employa tout le crédit dont il disposait auprès des plus énergiques pour les faire renoncer à cette idée, afin d'éviter une collision avec la troupe. Il finit par triompher des résistances de Flourens et fit avorter ainsi une entreprise dont les résultats ne pouvaient être à l'avance calculés par personne, tant l'irritation était grande alors contre le gouvernement du 2 décembre.

Quelques semaines plus tard survenait l'affaire Mégy. On en sait les détails : l'Empire, qui n'avait aucun respect pour la liberté individuelle, prétendait arrêter à domicile et à toute heure de nuit ou de jour qui bon lui semblait; la loi, que l'Empire n'avait pas faite, se prêtait mal à cette prétention, et un homme, sur le compte duquel nous n'avons pas à nous expliquer ici, reçut le commissaire de police à coups de pistolet. Grand émoi dans la presse républicaine, qui n'osa point cependant approuver la conduite de Mégy trop ouvertement. Le *Réveil* seul, par la plume de Delescluze, fit l'apologie de l'inculpé. L'Empire le fit condamner par ses tribunaux à dix-huit mois de prison. Le rédacteur en chef du *Réveil* quitta Paris et, de Bruxelles, continua de rédiger son journal, qui, quelques jours après la déclaration de guerre (août 1870), fut supprimé par arrêté ministériel. Après le 4 septembre, Delescluze rentra à Paris et reprit la publication du *Réveil*. Au 31 octobre, durant les quelques heures où le siége du gouvernement fut occupé par les amis de Flourens et de Félix Pyat, Delescluze est à l'Hôtel de ville. Son nom figure sur la liste du gouvernement provisoire que veulent constituer les héros futurs du mouvement du 18 mars. La tentative du 31 octobre ayant échoué, Delescluze fut arrêté et conduit à Mazas.

Lorsque le gouvernement se vit obligé de convoquer les électeurs à l'effet d'élire leurs maires et adjoints, Delescluze fut nommé maire du XIXe arrondissement par 4,000 voix sur 6,500 votants (6 novembre). Il resta néanmoins détenu jusqu'à la fin de décembre. Mis en liberté alors, il prit part aux conférences des maires tenues à l'Hôtel de ville sous la présidence d'un membre du gouvernement.

Le 5 janvier, Delescluze, qui n'avait pas renoncé à l'idée de renverser les membres du gouvernement de la Défense, donna devant les maires élus lecture d'une adresse, rédigée, dit M. Jules Favre (*Gouvernement de la Défense, événements du mois de janvier*), dans les termes les plus perfides et les plus calomnieux, concluant à la destitution du général Trochu et à l'adjonction de la municipalité parisienne au gouvernement de la Défense nationale. M. Jules Favre s'opposa à la mise en discussion de cette adresse, et, après un orage violent soulevé par les adversaires en présence, Delescluze sortit de la salle. Le lendemain, il envoyait sa démission au gouvernement; ses adjoints imitaient son exemple, et cette retraite amenait un commencement d'insurrection dans le XIXe arrondissement.

Après la malheureuse affaire de Montretout, dernier effort de la ville assiégée, et à la suite d'une nouvelle insurrection amenée par cette affaire, le général Vinoy fit arrêter Delescluze, ce qui n'empêcha pas la capitale de donner au rédacteur en chef du *Réveil* 155,000 voix. Il arrivait le huitième sur une liste de 43 députés.

Elu représentant de la Seine, Delescluze, qui était très-malade, siégea peu. Profondément attristé par le spectacle que donnait une Assemblée monarchique; croyant que la République allait sombrer après la patrie, il s'isola et, au lendemain du 18 mars, se laissa porter aux élections communales sans prévoir au juste où l'entraînerait un mouvement qu'il se flatta peut-être de diriger et qui, pour lui, ne tendait qu'à constituer, à l'aide de Paris, une force capable de faire échouer toute tentative de restauration monarchique. Ceux qui ont connu Delescluze vers la fin de l'Empire savent qu'il n'était pas socialiste et qu'il avait pour les futures notoriétés de la Commune le plus souverain dédain.

Delescluze donna sa démission de membre de l'Assemblée nationale quelques jours après la constitution de la Commune. Il fut nommé membre de la commission exécutive le 4 avril et délégué à la mairie du XIe arrondissement le 18 du même mois. Il vota pour la validation des élections à la majorité absolue des suffrages et quel que fût le nombre des votants, se prononça, le 9 mai, contre le comité de Salut public, créé pendant son absence, puis accepta de faire partie, le 10 mai, du même comité réorganisé. Sur ces entrefaites, Delescluze fonda le *Réveil du peuple*, qui n'eut que quelques numéros.

Lorsque Rossel quitta la direction des affaires militaires, Delescluze fut nommé délégué à la guerre et déploya dans ces fonctions une sauvage énergie. Il accepta cette situation, bien qu'il sentît la partie perdue et qu'il comptât de nombreux adversaires parmi les membres de la Commune. Delescluze passa les journées du 23 et du 24 mai à la mairie du XIe, où s'entassaient pêle-mêle les quelques membres de la Commune qui étaient décidés à combattre ou qui n'avaient pu s'échapper.

Seul, au milieu du tumulte indescriptible que causaient et le bruit de la bataille qui se rapprochait et les ordres jetés de tout côté, Delescluze paraissait calme. Il était assis devant une table et écrivait. Quand on vint lui apprendre, dit M. Claretie, la mort des otages, il devint livide; un cri lui monta comme un sanglot : « Quelle guerre! » Puis brusquement il ajouta : « Nous aussi, nous saurons mourir! »

Le jeudi 25, il était encore à la mairie du XIe, où il resta une grande partie de la journée. Dans l'après-midi et après avoir écrit deux lettres, une à l'un de ses amis et l'autre à sa sœur, il s'achemina lentement vers le Château-d'Eau, où se trouvait une puissante barricade. Il était sans armes et portait son écharpe rouge. Jourde, le délégué aux finances, l'accompagnait. Au coin du boulevard Voltaire et d'une des rues qui y aboutissent, il rencontra quelques officiers fédérés qui voulurent l'arrêter et l'empêcher de marcher à une mort certaine; il refusa, leur serra les mains et continua de s'avancer. Arrivé à la barricade, il la gravit lentement et tomba foudroyé au moment où il en atteignait le sommet.

Ainsi périt cet homme, qu'on doit regretter d'avoir vu mêlé aux événements qui terminent l'insurrection du 18 mars, mais dont la vie fut en si grande partie consacrée à la défense de la liberté et de la République.

DELESSE (Achille), ingénieur français, né à Metz en 1817. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra ensuite à l'Ecole des mines et devint ingénieur ordinaire, puis ingénieur en chef. M. Delesse s'est adonné à l'enseignement. Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, il professa en outre la géologie à l'Ecole des mines et à l'Institut agronomique. Il est membre de la Société centrale d'agriculture de France. On lui doit des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Matériaux de construction de l'Exposition universelle de* 1855 (1856, in-8°); *Etude sur le métamorphisme des roches* (1858, in-8°); *De l'azote et des matières organiques dans l'écorce terrestre* (1861, in-8°); *Procédé mécanique pour déterminer la composition des roches* (1862, in-8°); *Revue de géologie* (1862-1875, 13 vol. in-8°); *Recherches sur l'origine des roches* (1865, in-8°); *Etudes sur le métamorphisme des roches* (1868, in-8°); *Lithologie des mers de France et des mers principales du globe* (1872, in-8°); *Oscillations des côtes de France* (1873, in-8°); *Carte agricole de la France* (1875, in-8°), etc.

*** DELESSERT** (Benjamin), fils de François-Marie. — Il est mort à Passy en janvier 1868.

*** DELESTRE** (Jean-Baptiste), peintre, esthéticien, etc. — Il est mort à Paris en 1871.

DELEUIL (Louis-Joseph), mécanicien français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1795, mort à Paris en 1862. Issu d'une pauvre famille, il se rendit à Paris, où il apprit l'état de mécanicien. Grâce à son intelligence et à son esprit d'ordre, il parvint à fonder un établissement où il exécuta des instruments de précision qui ne tardèrent pas à le faire connaître. On cite particulièrement ses machines pneumatiques, ses cathétomètres, ses baromètres, ses balances de chimie et surtout sa grande balance du Conservatoire des arts et métiers, laquelle trébuche à l'addition d'un milligramme lors même que chaque plateau contient un poids de 5 kilogr. Les instruments qu'il exposa lui valurent la *council medal* à l'Exposition universelle de Londres en 1851, la croix de la Légion d'honneur en 1851 et la grande médaille à l'Exposition universelle de 1862. En 1852, il prit pour associé son fils, qui venait d'être reçu ingénieur, et il présenta avec lui à l'Académie des sciences un modèle de paratonnerre à pointe de cuivre rouge. Deleuil s'occupa en outre de photographie, de l'application de l'électricité à l'éclairage et fabriqua un grand nombre de piles au charbon de Bunsen.

DÉLIADÈS, fils de Glaucus et frère de Bellérophon. Ce dernier le tua par mégarde.

DÉLICIEUX (frère Bernard DELICIOSI, en français), moine du XIVe siècle, connu par sa lutte contre les dominicains et contre l'inquisition, né à Montpellier vers 1260, mort en 1320. Il entra en 1284 dans l'ordre de Saint-François et commença presque aussitôt le cours de ses prédications en France et en Italie. Peut-être s'occupait-il un peu de magie, car il se lia à Montpellier avec Arnauld de Villeneuve, et à Milan avec Raymond Lulle, deux grands maîtres ès sciences magiques et alchimiques. Une enquête faite par les dominicains dans le couvent des franciscains de Carcassonne, où il se trouvait en 1300, lui fit engager les hostilités avec l'ordre rival du sien. Il se rendit en 1301 à Senlis, auprès de Philippe le Bel, à la tête d'une ambassade de juristes et de consuls de Carcassonne et d'Albi, et il obtint du roi, le 8 décembre, une lettre qui enjoignait à l'évêque de Toulouse de modérer le zèle des inquisiteurs. Ceux-ci n'en continuèrent pas moins à condamner à la prison des centaines de victimes sur un simple soupçon d'hérésie, et, de retour dans le Midi, Bernard Délicieux prêcha contre eux à Alet, à Cannes, à Grasse, à Rabastens, à Gaillac, une véritable croisade. Telle était l'exaspération publique contre ces féroces tortionnaires que, partout où ils paraissaient, le peuple les poursuivait de huées dans les rues; mais ils se savaient soutenus par le pape, et leur redoutable tribunal, fonctionnant sans relâ-

che, faisait peser sur tous une incessante terreur. A Carcassonne, à la suite d'un sermon de Bernard Délicieux, une émeute éclata. La foule, entraînée par l'éloquente parole du franciscain, se rua sur la prison des inquisiteurs, brisa les portes et rendit la liberté aux prisonniers entassés dans les cachots murés. Cette fois, ce furent les domiciniens qui recoururent à l'arbitrage du roi, et Bernard Délicieux se rendit une seconde fois auprès de Philippe le Bel, pour plaider la cause de ses amis. Philippe le Bel, qui projetait de visiter les provinces méridionales, remit la cause, pour la juger sur les lieux mêmes, et il vint, en effet, à Toulouse peu de temps après. Bernard était venu exciter la foule, qui se porta au-devant du prince en criant: « Justice! justice! » Les magistrats firent entendre les plus vives récriminations, montrèrent les inquisiteurs acharnés après tout le monde, emprisonnant sous le moindre prétexte : pour avoir entendu prêcher un hérétique, pour l'avoir salué, pour l'avoir vu seulement, pour avoir payé une dette à un créancier soupçonné d'hérésie, pour avoir fait maigre un jour gras, etc.; telles étaient, en effet, les pratiques des dominicains. Ceux-ci, sans entrer dans le fond du débat, se contentèrent de montrer au roi l'effervescence de la province et de lui faire craindre pour son autorité, que des gens si exaltés ne pouvaient manquer de secouer un jour ou l'autre. Tout le Midi était en feu, et, sans doute, il ne manquait pas d'esprits aventureux prêts à se soustraire à l'autorité d'un roi qui les protégeait si mal contre Rome. Une tentative de Fernand, fils du roi de Majorque, Jaime II, qui entreprit de profiter de ces discordes pour reconstituer, les armes à la main, la domination des comtes de Toulouse et révéilla, dans les provinces de langue d'oc, de vieux souvenirs d'indépendance, acheva d'indisposer Philippe le Bel. Bernard Délicieux et les consuls de Carcassonne, à la tête desquels était Elie Patrice, formaient le noyau d'une vaste conspiration dans laquelle on espérait entraîner Albi et Montpellier; Bernard alla lui-même porter à la cour de Majorque l'hommage des mécontents. Tout échoua par la résistance du roi Jaime aux projets de son fils; Philippe le Bel, mis au courant de ces négociations, fit arrêter les principaux conjurés et Bernard Délicieux lui-même, qui était venu à Paris voir de nouveau le monarque. Le 28 avril 1305, seize des conjurés étaient pendus à Carcassonne; le 29 novembre suivant, quarante habitants de Limoux subissaient le même sort. Bernard Délicieux, qui relevait de la justice ecclésiastique, profita pour le moment des lenteurs de celle-ci et se laissa oublier en prison. Transféré de Paris à Lyon, puis à Bordeaux, à Limoges et à Poitiers à la suite du nouveau pape, Clément V, qui voulait juger l'affaire, il finit par obtenir sa grâce à la fin de l'année 1307. Le pontife, Français de nation, était hostile aux dominicains; le roi et le pape prirent d'accord des mesures énergiques; les horribles cachots de l'inquisition s'ouvrirent, et le Midi put respirer un moment. Bernard Délicieux croyait que l'œuvre de toute sa vie, l'anéantissement définitif de ses hideux adversaires, était consommée; mais, en 1308, Clément V, changeant tout à coup de politique, rendit à l'inquisition le droit de sévir sans contrôle, et les prisons se remplirent de nouveau. Toutefois, jusqu'à la mort du pape, Bernard Délicieux ne fut pas inquiété; les dominicains attendaient patiemment. Dès que Clément V fut mort (1315), ils se saisirent de leur ennemi et le tinrent enfermé durant la longue vacance de vingt-sept mois qui précéda l'élection de Jean XXII. Celui-ci, tout dévoué aux dominicains, leur permit de reprendre l'ancienne procédure contre Bernard, qui se vit accuser de trois crimes : révolte contre l'inquisition, complot contre la couronne royale et empoisonnement de Benoît XI, le prédécesseur de Clément V. Cette dernière accusation était absurde; elle se fondait sur ce que Benoît XI était mort subitement, en mangeant des figues supposées empoisonnées, et sur ce que Bernard, en apprenant cette nouvelle, avait montré une joie extrême. Le procès traîna jusqu'en 1318. Sur le chef de révolte contre l'inquisition, Bernard Délicieux reconnut hautement qu'il avait fait tout son possible pour combattre cette exécrable institution; sur celui de complot contre le roi, il excipa de la grâce qu'il avait obtenue de Philippe le Bel lui-même. Mais il n'en fut pas moins mis à la torture; on l'y remit quelques jours après pour lui faire confesser l'empoisonnement de Benoît XI, sans que la douleur tirât de lui le moindre aveu. Enfin, le 8 décembre 1319, il fut reconnu coupable de révolte contre l'inquisition et de magie, nouveau grief articulé contre lui pour remplacer les deux chefs d'accusation que ses juges avaient été forcés d'abandonner; on le convainquit d'avoir lu et annoté en marge un livre contenant, dit le jugement, plusieurs caractères, des noms de démons, la manière de les invoquer et de leur faire des sacrifices, les secrets qu'ils enseignent pour détruire les maisons et les châteaux forts, pour submerger les vaisseaux, pour se faire aimer, croire, écouter des grands ou de tout autre, pour épouser les femmes ou les posséder, pour rendre aveugle, paralytique, malade et faire mourir qui l'on veut, présent ou absent, à l'aide de certaines images ou d'autres actes superstitieux. » Il fut condamné à la prison perpétuelle, à la chaîne de fer, au pain et à l'eau. Plongé dans un *in pace*, après avoir été publiquement dégradé sur le marché de Carcassonne, en présence d'évêques et de dominicains, le pauvre moine ne languit pas longtemps; il expira au bout de quelques mois.

On doit la connaissance de cette curieuse personnalité, jusqu'ici presque ignorée de l'histoire, à un savant ouvrage de M. Hauréau : *Bernard Délicieux et l'inquisition albigeoise* (Paris, Hachette, 1877, in-8°); il a tiré ses renseignements d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale intitulé : *Processus insignis contra fratrem Bernardum Delicioso*.

DELICTA JUVENTUTIS MEÆ (*Les fautes de ma jeunesse*). Les fautes de la jeunesse se rachètent par les vertus de l'âge mûr, parce que, si la jeunesse ne les justifie pas, du moins elle les explique. *Pardonnez-moi les fautes de ma jeunesse, Delicta juventutis meæ;* c'est le cri que le roi David mêle sans cesse à ses prières et à ses gémissements.

« L'abbé de Bernis a fait quelques ouvrages qui sont plus à la louange de l'écrivain que du chrétien. Dans sa vieillesse, quelqu'un, pour le flatter, lui parlait de ses premières productions; il détourna la conversation en disant : *Delicta juventutis meæ ne memineris.* »

◆ FONTANES. Voilà donc d'où vient tout le succès de cette femme (Sophie Arnould), qui n'a du reste rien de merveilleux : une figure longue et maigre en diable, une pâleur de morte, une vilaine bouche et des dents qui s'agitent comme les notes du clavecin.

◆ DORAT. Ah voilà! cette vilaine bouche est une bouche savante sur tous les chapitres. Tout l'esprit de l'amour a passé par là. Et puis elle fait si bien qu'on ne lui voit que les yeux. Deux beaux yeux n'ont qu'à parler : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine.* »

ARSÈNE HOUSSAYE.

« L'amphigouri n'est, comme on sait, qu'un galimatias richement rimé. J'ai fait beaucoup trop de couplets dans ce genre méprisable; je les regarde comme les *delicta juventutis meæ.* »

COLLÉ.

◆ **DÉLIER** v. a. ou tr. — Faire que certaines choses ne soient plus liées, ne forment plus une suite.

◆ **DELIGNY** (Edouard-Jean-Etienne), général français. — En 1869, il quitta l'Algérie et reçut le commandement du camp de Châlons. Lorsque éclata la guerre de 1870 avec la Prusse, le général Deligny fut mis à la tête de la 1re division de la garde impériale, sous les ordres de Bourbaki. Il prit part aux combats livrés sous Metz et, après la honteuse capitulation faite par Bazaine, il suivit en Allemagne l'armée prisonnière. De retour en France, il publia sous ce titre : 1870. *Année de Metz* (1871, in-12), le récit de la désastreuse campagne à laquelle il avait assisté. Il a été nommé, lors de la réorganisation de l'armée, commandant du 4e corps, dont le quartier général est au Mans. Le général Deligny est grand-croix de la Légion d'honneur.

DELIGNY (Eugène), auteur dramatique et romancier, né à Paris le 30 novembre 1816. Après avoir terminé ses études au collége Henri IV, il suivit pendant un an les cours de la Faculté de médecine; mais il ne tarda pas à se livrer à la littérature. Il fut le premier et l'unique collaborateur de Bouchardy, avec lequel il débuta par un vaudeville et par un drame qui eurent du succès à l'Ambigu en 1836, l'un sous le titre du *Fils du brave*, l'autre sous celui d'*Hermann l'ivrogne*. Il donna seul, au même théâtre, *Un jour de grandeur*, comédie en trois actes (1837); à la Gaîté, *Rigobert ou Fais-moi rire*, comédie-drame en trois actes (1839); à l'Ambigu, la *Porte secrète*, drame en trois actes (1840); le *Vampire*, comédie en un acte (1844); aux Variétés, *Madame Panache*, vaudeville en deux actes, avec Anicet Bourgeois (1845); le *Troisième larron*, vaudeville en un acte, avec Villemot; la *Fille terrible*, vaudeville en un acte, qui eut un grand nombre de représentations en France et à l'étranger (1846). Comme romancier, il a publié : les *Filles repenties* (1836, 2 vol. in-8°); les *Enfants sans souci*, roman de mœurs (1843, 2 vol. in-8°); les *Mémoires d'un dispositaire* (1868, 1 vol. in-18); l'*Héritage du banquier* (1869, 1 vol. in-18); le *Talisman de Robert Nels* (1870, 1 vol. in-18); le *Secret de M. de Boissonnange* (1872, 1 vol. in-18); la *Grande dame et la Normande* (1873, 1 vol. in-18); les *Cabotins* (1874, 1 vol. in-18); *Une famille d'orléanistes* (1876, 1 vol. in-18). M. Deligny a été secrétaire général de l'Opéra sous les directions Léon Pillet, Duponchel et Roqueplan, c'est-à-dire depuis 1846 jusqu'en 1854. Il a fait représenter sur notre grande scène plusieurs ballets, parmi lesquels nous citerons : le *Violon du diable* et *Jovita*.

DELIGNY (Ernest), ingénieur civil et conseiller municipal de Paris, né le 4 mai 1820. M. Deligny, qui est un républicain éprouvé, a fondé le journal la *Tribune* à Bordeaux. En 1872, il échoua, comme candidat au conseil municipal de Paris, dans le quartier des Champs-Elysées, où il s'agissait de remplacer M. Férauld, décédé. Aux dernières élections, il a été élu par 402 voix, contre 344 données à M. Albert Dehaynin, conseiller sortant, dans le quartier de la Porte-Dauphine. M. Deligny a été choisi par ses collègues du conseil municipal pour être leur syndic (ce qu'on appelle le questeur à l'Assemblée nationale).

DELILIA (Alfred-Georges-Marie), journaliste, né à Paris le 16 septembre 1844. Il fut d'abord employé dans une compagnie d'assurance, dont il devint un des inspecteurs. Il débuta dans la carrière littéraire en donnant au journal le *Tintamarre* des nouvelles à la main et des chroniques. Il publia également dans cette feuille, dont il fut pendant quelque temps administrateur, une série de fables-express, en quatre vers, dont plusieurs se distinguaient par leur originalité et leur vivacité d'allure. Alfred Delilia quitta le *Tintamarre* pour entrer à la rédaction de l'*Événement*, où il fit paraître un grand nombre d'actualités sous le pseudonyme de **Georges Davray**. Il devint ensuite rédacteur de l'*Opinion nationale*. C'est en réponse à un de ses articles dans ce journal qu'Alexandre Dumas fils écrivit une lettre, dont le retentissement fut très-grand, au sujet de Marambat, horloger de la rue Saint-Jacques, qui venait de frapper d'un coup de couteau le séducteur de sa fille. Alfred Delilia a donné dans les théâtres de genre un certain nombre de pièces, parmi lesquelles nous citerons : *Le Jardin de l'Infante*, folie-vaudeville en trois actes, en collaboration avec Charles Lesenne, qui fut jouée aux Délassements-Comiques; le *Petit tour du monde*, revue en trois actes, représentée aux Folies-Marigny; la *Bonne à Venture*, un acte, joué au Théâtre-Déjazet; la *Dompteuse de Bouqin*, opérette en un acte, musique de Ben-Tayoun, aux Folies-Marigny; *Un trio d'affaires*, opérette en un acte, musique de Georges Douay, aux Fantaisies-Parisiennes; M. Ed. Lefébure a fait pour lui un prologue d'ouverture en vers pour le Théâtre-Scribe, qui devint plus tard l'Athénée-Comique. Il est aujourd'hui collaborateur du journal le *Télégraphe* et secrétaire des Folies-Dramatiques depuis le mois d'octobre 1876.

DELILLE (Louis-Etienne JARRIT), homme politique français, né en 1825. Il est petit-fils d'un ancien pair de France, le baron Voysin de Gartempe. M. Delille étudia le droit et s'établit comme avocat à Guéret, dont il devint maire en 1850. Il conserva ces fonctions après le coup d'Etat du 2 décembre, devint en 1852 membre du conseil général de la Creuse et fut décoré peu après. Etant entré en conflit avec le préfet La Roussilière en 1863, à l'occasion des élections pour le Corps législatif, il fut révoqué de ses fonctions de maire, ce qui lui donna un certain vernis de libéralisme. Toutefois, le pouvoir lui tint pas rigueur; car en 1866 il fut nommé vice-président du tribunal civil de Guéret. Aux élections du 8 février 1871, les électeurs de la Creuse nommèrent M. Delille à l'Assemblée nationale par 37,542 voix. Il alla siéger au centre droit et fit pendant un certain temps partie de la réunion de la Rue-Castellane. Les préliminaires de paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la loi sur les conseils généraux, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, contre le retour de la Chambre à Paris, contre la dissolution, etc. En 1872, il se jeta dans la coalition des monarchistes qui résolurent de renverser M. Thiers et la République et de restaurer le trône. Après le coup d'Etat parlementaire du 24 mai 1873, M. Delille vota constamment avec la réaction, oubliant, comme ses amis politiques, que jadis il s'était dit libéral. Les tentatives monarchistes ayant échoué misérablement, M. Delille vota pour le septennat, pour la loi contre les maires, continua à soutenir la politique de compression et se prononça contre la proposition Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il ne put parvenir à se faire réélire député, et il rentra dans la vie privée.

DÉLINÉAMENT s. m. (dé-li-né-a-man — du lat. *linea*, ligne). Trait propre à marquer la forme, les contours.

◆ **DELISLE** (Léopold-Victor), historien et paléographe français. — Il est devenu conservateur sous-directeur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale et, en 1874, administrateur général de cet établissement. Outre les ouvrages que nous avons cités et un certain nombre de mémoires, M. Léopold Delisle a publié : *Cartulaire normand de Philippe-Auguste* (1852, in-4°); *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, avec une introduction (1856, in-8°); *Recueil de jugements de l'échiquier de Normandie au* XIIIe *siècle* (1860, in-4°); *Documents sur les fabriques de faïence de Rouen* (1865, in-8°); *Rouleaux des morts du* IXe *au* XVe *siècle* (1866, in-8°); *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois* (1866, in-8°); *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte* (1867, in-8°); *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt* (1868-1874, 3 vol. in-4°); *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois* (1871, in-8°); *Monasticon gallicum*, collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, avec 2 cartes et une préface de M. L. Delisle (1871, 2 vol. in-4°); *Mandements et actes divers de Charles V* (1874, in-4°); *Ancienne traduction française de la Consolation de Boëce* (1874, in-8°); *Notice sur un manuscrit mérovingien*, contenant des *Fragments d'Eugyppius* (1875, in-4°); *Origine des archives du ministère des affaires étrangères* (1875, in-8°); la *Bibliothèque nationale en* 1875 (1876, in-8°). *Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, théologie* (1876, in-8°), etc.

DÉLISSOIR s. m. (dé-li-soir — rad. *délier*). Atelier où se fait le délissage des chiffons.

◆ **DÉLITAGE** s. m. — Encycl. L'opération du *délitage* est une des plus délicates parmi celles qu'exige l'éducation des vers à soie. Dans les premiers âges, on emploie des crochets en fil de fer pour saisir les branches sur lesquelles sont posés un grand nombre les précieux insectes et pour les déposer sur des claies garnies de feuilles nouvelles. Plus tard, quand les *délitages* devinrent plus fréquents, avant de distribuer de nouvelles feuilles de mûrier, on pose sur les vers des feuilles de papier percées de trous et désignées sous le nom de papiers-filets. Les feuilles de mûrier sont ensuite posées sur ces papiers-filets, et, dès que les vers s'en aperçoivent, ils passent par les trous et s'installent sur les feuilles. On prend alors les papiers-filets avec leur charge et on les transporte à quelque distance sans froisser les vers, qui ne s'aperçoivent même pas du déplacement.

◆ **DÉLITÉ, ÉE** part. passé du v. Délier. — Sorti de son lit, en parlant d'un cours d'eau.

DÉLITEUR, EUSE s. (dé-li-teur, eu-ze — rad. *délier*). Celui ou celle qui délie les vers à soie.

DÉLITOIR s. m. (dé-li-toir — rad. *délier*). Châssis dont on se sert pour délier les vers à soie.

◆ **DÉLIVRANCE** s. f. — Encycl. Jurispr. *Délivrance de legs*. Un légataire n'a pas le droit de se mettre de lui-même en possession de la chose léguée; il ne peut le faire qu'après une demande en *délivrance* formée soit contre les héritiers naturels, soit contre le légataire universel, s'il y en a un. Cependant, le légataire particulier qui s'est mis, de sa propre autorité, en possession de son legs n'est pas pour cela privé de la libéralité; mais il doit restituer les fruits qu'il a perçus au moyen de cette possession illégale.

Pour bien faire connaître les dispositions légales relatives à la *délivrance* des legs, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici certaines parties des articles du code qui régissent la matière :

Art. 1004. Lorsque, au décès du testateur, il y a des héritiers auxquels une quotité de ses biens est réservée par la loi, ces héritiers sont saisis de plein droit, par sa mort, de tous les biens de la succession, et le légataire universel est tenu de leur demander la *délivrance* des biens compris dans le testament.

Art. 1005. Néanmoins, dans les mêmes cas, le légataire universel aura la jouissance des biens compris dans le testament, à compter du jour du décès, si la demande en *délivrance* a été faite dans l'année, depuis cette époque; sinon, cette jouissance ne commencera que du jour de la demande formée en justice, ou du jour que la *délivrance* aurait été volontairement consentie.

Art. 1011. Les légataires à titre universel seront tenus de demander la *délivrance* aux héritiers auxquels une quotité des biens est réservée par la loi; à leur défaut, aux légataires universels, et à défaut de ceux-ci, aux héritiers appelés dans l'ordre établi au titre *Des successions*.

Art. 1014. Tout legs pur et simple donnera au légataire, du jour du décès du testateur, un droit à la chose léguée, droit transmissible à ses héritiers ou ayants cause. Néanmoins, le légataire particulier ne pourra se mettre en possession de la chose léguée, ni en prétendre les fruits ou intérêts qu'à compter du jour de sa demande en *délivrance* ou du jour auquel cette *délivrance* lui aurait été volontairement consentie.

Art. 1016. Les frais de la demande en *délivrance* seront à la charge de la succession, sans néanmoins qu'il puisse en résulter de réduction de la réserve légale. Les droits d'enregistrement seront dus par le légataire. Le tout s'il n'en a été autrement ordonné par le testament.

◆ **Délivrance** (la) ou **Angélique délivrée par Roger**, tableau de M. Joseph Blanc (Salon de 1866, in-8°); *Le comte de Bismarck* ou le Droit de la force (1871, in-8°); la *France en face du suffrage universel* (1874, in-8°).

« pour me défendre, avant que l'Orque se « réveille... » Roger fut tellement touché de sa plainte, qu'il courut à elle, la détacha du rocher et la fit monter en croupe derrière lui. » Le beau Roger, revêtu d'une cuirasse d'or et monté sur un cheval blanc allé, coupe avec son épée les chaînes d'Angélique et, pour mettre le rocher recouvert d'une draperie rouge et qui, un bras déjà passé autour du cou de son libérateur, le regarde avec la plus tendre reconnaissance. Au-dessous de ce groupe, l'Orque, monstre à tête de tigre et à queue de squale, est renversé sur la mer bleue, la gueule ouverte et traversée par l'épieu du vaillant paladin.

Ce tableau, dont le sujet est malheureusement fort démodé, se distingue par des colorations d'une grande délicatesse et d'une harmonie charmante. Les parties principales de la composition sont bien pondérées et les lignes ont de l'élégance. « La figure jeune et délicate d'Angélique, a dit M. Ch. Clément, est d'un beau galbe, d'un dessin ferme, personnel, hardi, d'une anatomie savante, d'un modelé vrai et très-accusé. L'attitude de Roger est pleine de franchise et d'élégance, son geste parfaitement juste et en situation, sa tête charmante et bien coiffée. Les grandes ailes d'un bleu violet de l'hippogriffe font un très-bel effet sur le bleu pâle du ciel brouillé de nuées blanchâtres... Cependant cet important ouvrage, qui appartient à un ordre très-élevé et qui est conçu au point de vue décoratif, ne fait pas beaucoup d'effet. Je crois que les accessoires ont une trop grande importance, et l'entourage paraît trop peu serré et morne. » Le peu d'effet que la peinture de M. Joseph Blanc a fait au Salon de 1876 tenait surtout au volume d'ouvrages éclatantes et voyageuses. M. Lafenestre a en raison de dire : « Des tableaux dans la gamme adoptée par l'auteur de la *Délivrance* ne sont bien placés que dans les palais et les musées, comme les vers de l'Arioste ne sont bien lus qu'en sourian, à demi-voix, dans l'ombre. »

◆ **DELLE**, bourg de France, aujourd'hui compris dans le territoire de Belfort, ch.-l. de cant., à 22 kilom. S.-E. de Belfort, sur la Halle; pop. aggl., 1,273 hab. — pop. tot., 1,328 hab.

DELLE SEDIE (Enrico-Cesare-Augusto), chanteur italien, né à Livourne le 17 juin 1826. Dès son enfance, il montra un goût très-vif pour la musique et le théâtre; mais, fils de négociant, il dut suivre la carrière de son père jusqu'au jour où la Toscane envahie appela à elle tous ses enfants. Il partit comme volontaire pour Mantoue, ville près de laquelle se livra, le 19 juin 1848, la bataille de Curtatone, dont il fut un des combattants. Fait prisonnier par les Autrichiens et rendu à la liberté, il ne quitta l'armée que quand l'étranger cessa de fouler le sol de sa patrie. C'est alors que l'ex-sous-lieutenant, qui possédait une fort belle voix de baryton, prit des leçons de chant à Florence et à Milan. Il suivit en même temps la classe de déclamation de l'acteur Persaccola, puis celle du tragédien Salvini. Guidé par ces deux professeurs, il fit des progrès rapides et s'essaya, en 1851, sur une petite scène, à Sanciciano, à quelques lieues de Florence. Il débuta très-heureusement au théâtre de Pistoie, dans le *Nabucodonosor* de Verdi. L'année suivante, il eut plus de succès encore à Sienne à la Cannobiana et à Cassero. Il engagea, il se surpassa dans le rôle du docteur de *Don Pasquale*. La première romance fut dite par lui à demi-voix et à fleur de lèvres avec un charme exquis. Désormais en possession de la faveur du public, il se fit entendre à Thiéti et à Reggio-de-l'Emilie en 1853. Il chanta ensuite, avec le plus vif succès, à Florence et à Terni, à Rome, à Milan et à Mantoue en interprétant, en 1855 et en 1856, *Zaira* de *Chamouni*, *Luisa Miller*, *Ernani*, *Corrado* di *Altamura* de Ricci, *I Lombardi*, *Maria di Rohan*, la *Traviata*. Après avoir paru au théâtre Argentina, à Rome, en 1856, il revint à Milan, en 1857, chanter la *Traviata*, *Torquato Tasso* et l'*Ida da Corcano* *Oberea di Mosreale* de Sala, puis passa à Udine, à Trévise et à Gênes. En 1858, il joua à Livourne, son pays natal, et choisit, comme il l'avait fait pour ses débuts au théâtre de San-Cascino, deux rôles bien opposés : Charles V d'*Ernani* et Figaro d'*Il Barbiere di Siviglia*. Il fut accueilli en triomphateur. Engagé immédiatement à Rome, il y créa *I Promessi* de Traventi, indépendamment de la *Vestale*, de *Saffo*, de *Rigoletto*, de *Stella di Nepoli*. Au théâtre Vittorio-Emmanuele, il reprit ou créa *Lucrezia Borgia*, *Giuramento*, etc. A Milan, au théâtre de la Scala, *Luisa di Lammermoor*, dans *Rigoletto*, dans *Don Pasquale* et dans *Il Trovatore*. Il chanta à son tour, il plut extrêmement au théâtre impérial dans plusieurs rôles de son répertoire si varié (1860). On le vit chanter Hambourg et à Berlin. Il débuta bientôt à Londres, avec éclat, au théâtre de la Reine dans *Un ballo in maschera*. On lui proposa des appointements énormes pour Saint-Pétersbourg. « Il se récusa, dit un biographe, prévoyant que, sur son refus, des démarches seraient faites par l'intendant de la cour de Russie auprès de Graziani, alors à la salle Ventadour, et que, si ce baryton acceptait l'engagement, de ses dits lui, Delle Sedie, qui serait très-probablement appelé à le remplacer à Paris. C'est ce qui arriva. » En se montrant pour la première fois aux Italiens, le 17 octobre 1861, dans ce même rôle de Renato d'*Un ballo in maschera*, il s'empara par droit de conquête de la succession tout entière de Graziani, dont il joua tous les rôles. En 1865, Delle Sedie se retira momentanément de la scène pour se consacrer à l'enseignement. Il fut nommé professeur au Conservatoire en mars 1867, puis reparut un an après à la salle Ventadour, où il reprit, jusqu'en 1870, les principaux rôles de son répertoire. Au retour de la paix, il donna sa démission de professeur au Conservatoire pour fonder, rue Caumartin, une école de chant dont la réputation est universelle. Il est revenu aux Italiens en 1873, et il joua en dernier lieu Asthon de *Lucia di Lammermoor* (avril 1874). Il est auteur d'un ouvrage justement estimé, l'*Art lyrique*, publié en français et en italien. Ce traité de chant et d'expression a été adopté par les conservatoires de Saint-Pétersbourg, de Lucques, de Bologne, de Parme et dans plusieurs autres écoles. Delle Sedie est membre honoraire de l'Institut royal de Florence et de l'Académie de Sainte-Cécile, à Rome. Le roi d'Italie l'a décoré de l'ordre de Saint-Maurice-et-Saint-Lazare.

DELLEY DE BLANCMESNIL (Alphonse-Léon, comte DE), écrivain, né à Paris en 1801, mort à Versailles en 1874. Il suivit d'abord la carrière des armes et fit en 1823 la campagne d'Espagne en qualité d'officier d'ordonnance de son oncle, le général d'Hautefeuille. Le comte de Delley était officier au 7e cuirassiers lorsque Charles X fut renversé du trône. Fervent royaliste, il donna alors sa démission pour ne pas servir sous Louis-Philippe et vécut dans la retraite. Pendant ses loisirs, il s'occupa de recherches historiques et archéologiques et publia divers écrits politiques. Dans les dernières années de sa vie, constamment tourmenté par la maladie, il était devenu complétement aveugle et presque sourd. On a de lui : *Considérations sur divers anciens titres, dont quelques-uns se rattachent aux croisades* (1863, in-4°), ouvrage considérable, avec tableaux, armoiries et plans; *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des croisades au musée de Versailles* (1866, in-8°); la *France et l'empereur en* 1869 (1870, in-8°); *M. le comte de Bismarck* ou le *Droit de la force* (1871, in-8°); la *France en face du suffrage universel* (1874, in-8°).

◆ **DELME**, ancien bourg de France (Meurthe). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, il est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle de Château-Salins; 690 hab.

DÉLOCALISER v. a. ou tr. (dé-lo-ka-li-zé — du préf. *dé*, et de *localité*). Oter le caractère local.

◆ **DELOCHE** (Jules-Edouard-Maximin), administrateur et littérateur français. — Il devint, en 1869, chef de la division du personnel et du secrétariat général au ministère de l'agriculture et du commerce. Depuis lors, il a été nommé chef de la division de la comptabilité centrale à ce ministère, et en 1873 officier de la Légion d'honneur. Il est depuis 1870 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : les *Lemovices de l'Armorique, mentionnés par César* (1856); *Etienne Baluze, sa vie et ses œuvres* (1856, in-8°); *De la forêt royale de Ligurium, mentionnée dans le capitulaire de Kiersi* (1859); *Des divisions territoriales du Quercy aux* IXe, XIIe *et* XIIe *siècles* (1861, in-8°); le *Trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races* (1873, in-8°), ouvrage plein d'érudition.

DÉLODAÇA, rajah des Tchandrapoutes, dans la mythologie indoue. Il était fils de Mourkala et frère d'Agali.

◆ **DELORD** (Taxile), écrivain, journaliste et homme politique français. — Il est mort à Paris le 16 mai 1877. Lors des élections complémentaires du 2 juillet 1871, M. Delord fut élu député à l'Assemblée nationale, dans le département de Vaucluse, par 38,124 voix. Députyré de facultés oratoires, il ne prit aucune part aux discussions de la Chambre. Il se borna à voter constamment avec la gauche républicaine. Il se prononça énergiquement, lors de la pétition des évêques, le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, la levée de l'état de siége, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Adversaire constant du gouvernement de combat, il vota contre le septennat, la loi des maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. M. Delorme, qui prit assez souvent la parole à l'Assemblée, montra constamment beaucoup de savoir et de modération. Nous citerons ses discours sur la décentralisation administrative (1871), sur le conseil supérieur de l'enseignement (1873), sur l'électorat politique (1874), sur l'enseignement supérieur et le mandat impératif (1875). Aux élections du 20 février 1876 pour la Chambre des députés, il ne fut point réélu. Après la formation du premier ministère républicain, M. Delorme fut nommé par M. de Marcère préfet de la Haute-Garonne (21 mars 1876). Il conserva ses fonctions préfectorales le 18 mai 1877, lorsque le ministère de Broglie-Fourtou fut chargé d'inaugurer un nouveau gouvernement de combat contre les républicains, et fut nommé le 12 juin préfet de Meurthe-et-Moselle.

◆ **DELORT** (Joseph), historien français. — Il est mort à Paris en 1842.

DELOYNES (Pierre-Louis-Marie-Paul), jurisconsulte français, né à Poitiers en 1841. Il étudia le droit dans sa ville natale, où il passa son doctorat en 1864. Deux ans plus tard, à la suite d'un concours, il fut reçu agrégé. Nommé en 1866 professeur agrégé à Rennes, puis en 1867 à Poitiers, il est passé en 1869 à la Faculté de Douai, où il a professé le droit administratif et où il est devenu professeur en titre en mai 1871. Au mois de novembre de cette même année, M. Deloynes a été appelé à occuper la chaire de droit civil de la Faculté de Bordeaux. Indépendamment d'articles publiés dans diverses revues de droit, il a publié les ouvrages suivants : *Précis de droit administratif* (1871, in-12); les *Octroi et les budgets municipaux* (1871, in-8°); *Des assurances sur la vie, considérées au point de vue fiscal* (1872, in-8°); la *Loi départementale française du* 10 *août* 1871 *et la loi provinciale belge du* 30 *avril* 1836 (1873, in-8°).

◆ **DELPECH** (Auguste), médecin français. — Il est né à Paris en 1818. Le docteur Delpech est médecin de l'hôpital Necker, membre du conseil de salubrité et du comité consultatif d'hygiène. Les soins qu'il avait donnés aux cholériques lui valurent en 1865 une médaille d'or, et les services qu'il rendit à l'hôpital militaire du Gros-Caillou pendant le siége de 1870 lui ont fait donner la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant médecin : *Du mangue chez les enfants* (1845, in-8°), avec Trousseau; *Histoire d'une épidémie de varicelle et considérations sur la nature de cette maladie* (1846, in-8°); *Mémoire sur les accidents qui développent chez les ouvriers en caoutchouc l'inhalation du sulfure de carbone en vapeur* (1856, in-8°); *Mémoire sur les ouvriers qui fabriquent les diamates* (1864, in-8°); *Discussion sur l'hygiène des crèches* (1870, in-8°); le *Scorbut pendant le siége de Paris, étude sur l'étiologie de cette affection* (1871, in-8°); *Rapport général sur les épidémies* (1875, in-8°), etc.

Delphis et Mopsa, opéra en deux actes, paroles de Guy, musique de Grétry; représenté à l'Opéra le 15 février 1803. Cette pastorale a été le dernier effort de la muse de Grétry. C'était de la musique de l'autre siècle, et, quelles que fussent les velléités du compositeur pour suivre les évolutions des idées nouvelles, il n'était plus qu'un ci-devant. Son inspiration inventive, sa sensibilité vive et charmante, sa gaieté franche, mais toujours délicate, avaient rencontré dans la société du XVIIIe siècle un auditoire merveilleusement préparé et comme assemblé tout exprès pour y applaudir. Le cours des idées avait changé, et il s'agissait bien de houlette et de bergères! Deux siècles auparavant étaient possibles, et, malheureusement pour l'art, sans intermédiaire : le genre épique, solennel, héroïque avec ses défauts inhérents. L'emphase, la monotonie et la lourdeur, le genre bas comique ou bourgeois, trop souvent grossier ou trivial, aussi dépourvu de grâce que d'esprit.

DELPHOS, fils d'Apollon et de Céléno, fille d'Hyamos, et père de Pythis, qui régna sur la contrée où était situé le Parnasse. Selon quelques auteurs, il donna son nom à la ville de Delphes, à Delphe de Neptune et de Minerve. Il passe aussi pour avoir donné son nom à Delphes.

◆ **DELPHYNÉ**, monstre auquel Typhon confia la garde de Jupiter vaincu et dépouillé de ses muscles.

◆ **DELPIT** (Martial), littérateur et homme politique. — Le 8 février 1871, il fut élu dans la Dordogne député à l'Assemblée nationale, par 75,631 voix. M. Delpit alla siéger à droite, et il ne tarda pas à se faire remarquer comme un des esprits les plus réactionnaires de la majorité. Il vota les préliminaires de paix, les prières publiques et s'opposa, le 23 mars 1871, à ce qu'on envoyât à Paris une délégation de l'Assemblée, chargée d'empêcher la guerre civile d'éclater. Nommé rapporteur de l'enquête sur les événements du 18 mars, il publia un travail entièrement inspiré par la passion politique la plus aveugle. Il vota en 1871 pour l'abrogation des lois d'exil, la loi sur les conseils généraux, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, contre l'installation de l'Assemblée à Paris et pour l'installation des ministères à Versailles, pour la pétition des évêques, etc. Lors de la présentation de la loi contre l'internationale, il prononça un discours burlesque, dans lequel, au nom du droit d'association, qu'il voulait, dit-il, conserver intact, il demanda les peines les plus sévères contre l'association des internationales. Au mois de septembre 1872, il se rendit auprès du président de la République pour lui donner des conseils. M. Thiers eut le mauvais goût de ne pas s'incliner devant l'étonnante sagacité du député périgourdin, qui devint des lors un de ses ennemis les plus acharnés. Après avoir contribué à la chute du président de la République, M. Delpit se montra un des fougueux champions du gouvernement de combat. Il vota toutes les mesures de compression et de réaction proposées par M. de Broglie, prit part aux intrigues qui avaient pour but d'imposer la monarchie à la France, et, après l'avortement de ces folles tentatives, il se prononça en faveur du septennat. Il vota ensuite la loi contre les maires, resta fidèle à M. de Broglie le 16 mai 1874, repoussa les propositions Périer et Maleville, vota con-